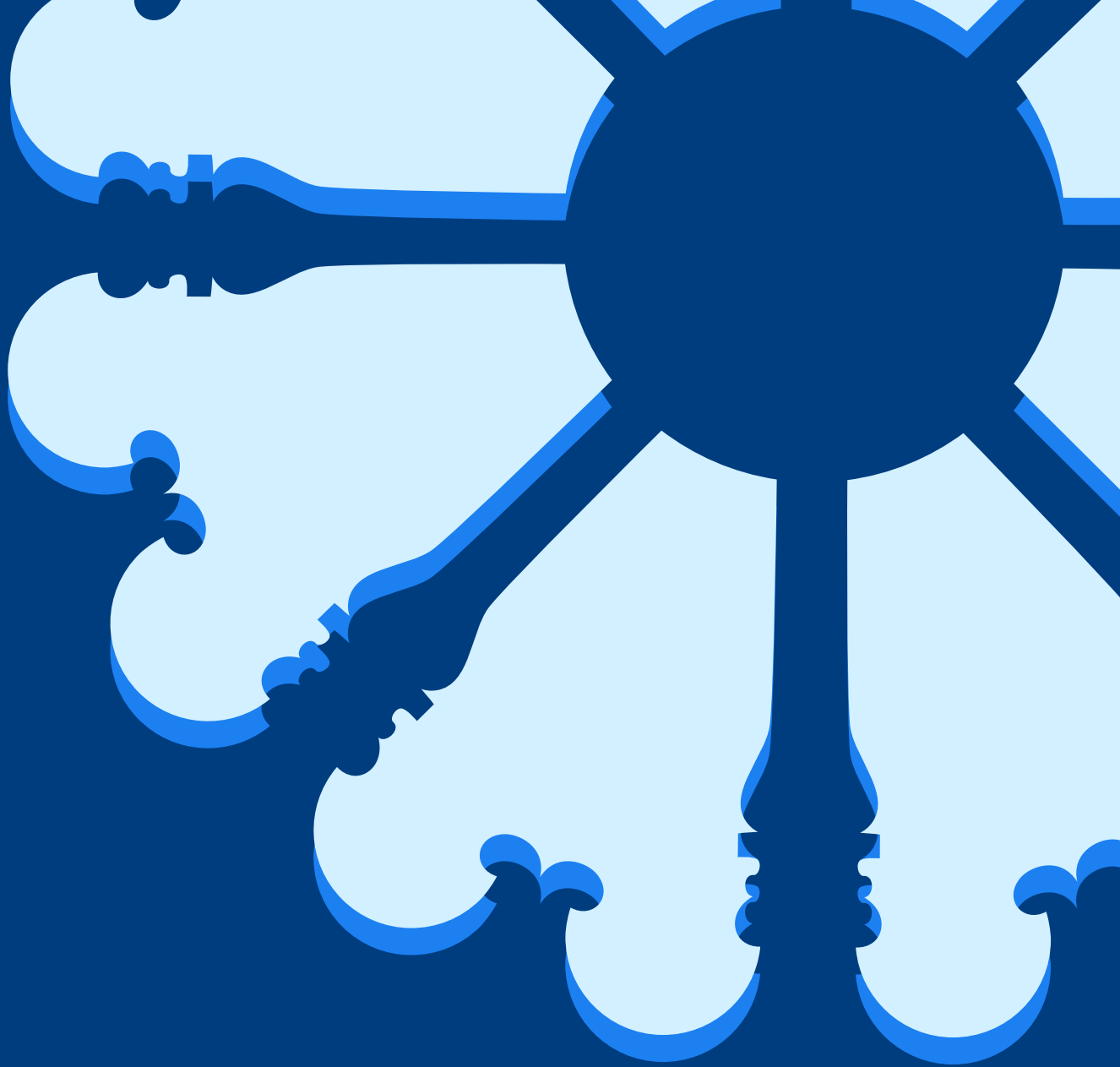




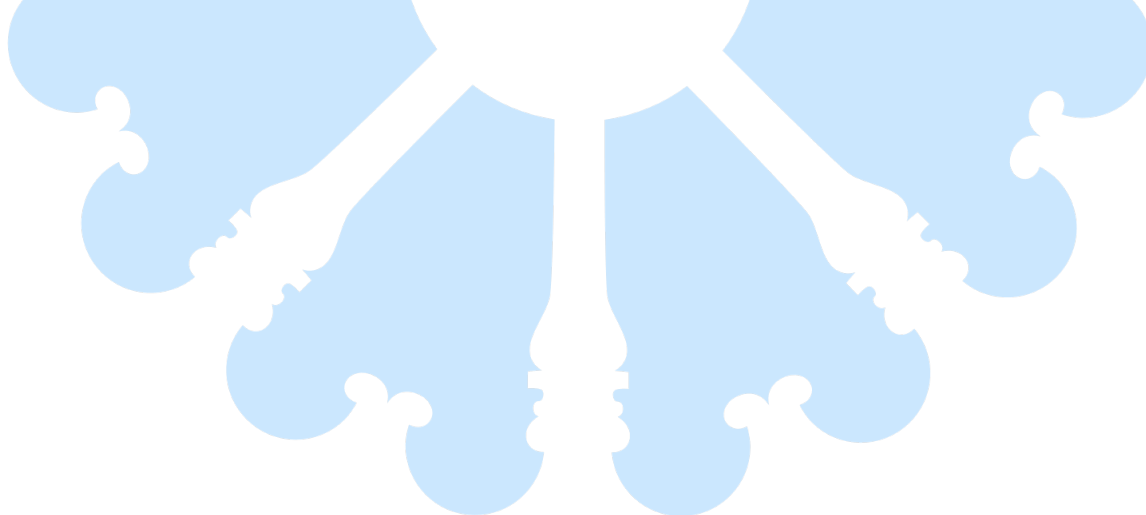
Rapport annuel

2025-2026



BRF

Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario



À propos du présent document

Établi en vertu de la *Loi de 2013 sur le directeur de la responsabilité financière*, le Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario (BRF) a pour mandat de fournir une analyse indépendante de la situation financière de la province, des tendances de l'économie provinciale et de toute autre question d'intérêt pour l'Assemblée législative de l'Ontario.

Le présent rapport a été préparé par Sophia Zhu, Ruby Pajares, Camilia Kahrizi, Desire Richards-Campbell et Hilary Considine, sous la supervision de Victoria Coste.

Ce document est également disponible en format accessible et peut être téléchargé au format PDF depuis notre site Web.



BRF

Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario

Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario
2, rue Bloor Ouest, bureau 900
Toronto (Ontario)
M4W 3E2

416-644-0702
info@fao-on.org

fao-on.org/fr

ISSN 2369-4297
© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2026

Le 29 juillet 2026

L'honorable Donna Skelly
Présidente de l'Assemblée législative de l'Ontario
Édifice de l'Assemblée législative, salle 180
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Madame la présidente,

Conformément à l'article 14 de la *Loi de 2013 sur le directeur de la responsabilité financière*, je suis heureux de vous remettre le rapport annuel 2025-2026 du Directeur de la responsabilité financière, que je vous saurai gré de présenter à l'Assemblée législative, dès que raisonnablement possible.

Nous vous prions d'agréer nos salutations distinguées.



Jeffrey Novak
Directeur de la responsabilité financière

Table des matières

- 1 Remarques du directeur
- 2 Mission et mandat du BRF
- 3 Travaux du BRF en 2025-2026
- 11 Soutien du BRF aux comités
et aux membres de
l'Assemblée législative
- 15 Accès aux renseignements
et divulgation
- 16 États financiers
- 17 Bilan de l'exercice



BRF

Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario

Remarques du directeur

Au cours du dernier exercice financier, le Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario (BRF) a continué d'affermir et d'approfondir ses travaux visant à fournir à l'Assemblée législative une analyse indépendante de l'état des finances de la province, y compris le budget, ainsi que des tendances des économies provinciale et nationale.

En 2025-2026, le BRF a produit 21 rapports et un outil Web interactif, contre 14 rapports et un outil Web interactif l'année précédente. Trois de nos cinq rapports les plus populaires en 2025-2026 selon le nombre de consultations portent sur l'économie de l'Ontario : [Le marché du travail de l'Ontario en 2024](#), [Répercussions potentielles des droits de douane américains sur l'économie de l'Ontario](#) et [Suivi économique de l'Ontario : Janvier à juin 2025](#). Les deux autres rapports les plus populaires en 2025-2026 étaient des projets de recherche initiés à la demande de députés provinciaux : [Secteur de la santé de l'Ontario : Examen du plan de dépenses 2025](#) et [Tendances des dépenses du gouvernement : 1990 à 2023](#).

Nous avons lancé deux nouveaux produits en 2025-2026. Afin d'appuyer les députés provinciaux dans leurs débats sur la motion budgétaire du gouvernement, la série de rapports du BRF intitulée [Remarques sur le budget de l'Ontario](#) présente des résumés et des analyses du budget de l'Ontario, notamment les perspectives pour l'économie de la province, le solde budgétaire, le fardeau de la dette, les revenus et les dépenses. Afin d'assurer la transparence et de fournir des renseignements aux députés provinciaux qui s'appuient sur les travaux du BRF, et d'aider le bureau à améliorer la qualité de ses projections, la série de rapports intitulée [Exactitude des prévisions du BRF](#) examine la précision de nos prévisions concernant le solde budgétaire, les revenus et les dépenses de l'Ontario, en mettant particulièrement l'accent sur le dernier exercice terminé.

Nous maintenons notre engagement d'améliorer le soutien que le bureau offre aux députés. En 2025-2026, le BRF a tenu 33 séances d'information à l'intention

des députés et des membres de leurs équipes (contre 25 en 2024-2025), les députés ont mentionné le BRF à l'Assemblée législative lors de 67 % des jours de séance (contre 46 % en 2024-2025), cinq des huit comités permanents de l'Assemblée législative ont cité les travaux du BRF (contre cinq en 2024-2025) et le BRF a reçu 11 demandes de recherche de la part des députés (contre sept en 2024-2025).

En se fondant sur les commentaires des députés et des membres de leur personnel, le BRF a amélioré sa page Web interactive intitulée [Tableau de bord des budgets des dépenses 2026-2027](#); cet outil permet aux députés provinciaux d'examiner les prévisions de dépenses d'un ministère à un niveau de détail allant jusqu'à la catégorie de dépenses, et de comparer les dépenses demandées aux dépenses réelles des quatre dernières années. En 2025-2026, le BRF a également publié sept rapports en réponse aux demandes de travaux de recherche de la part des députés : [Tendances des dépenses du gouvernement : 1990 à 2023](#), [Mise à jour sur les programmes de logement subventionné en Ontario](#) et [Examens des plans de dépenses](#) du secteur de la santé, du ministère de l'Éducation, du ministère des Collèges et Universités, de l'Excellence en recherche et de la Sécurité, du ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires, ainsi que du plan d'immobilisations décennal du gouvernement.

La fin de l'exercice 2025-2026 marquera la moitié de mon mandat de cinq ans à titre de directeur de la responsabilité financière. À l'avenir, nos activités et nos travaux continueront d'être guidés par la mission du BRF, laquelle consiste à fournir aux membres de l'Assemblée législative des analyses financières et économiques indépendantes, fiables, accessibles et opportunes.



Jeffrey Novak
Directeur de la responsabilité
financière





Mission et mandat du BRF

Mission

Soutenir l'Assemblée législative en fournissant aux membres et aux comités des analyses financières et économiques indépendantes, fiables, accessibles et opportunes.

Mandat

La *Loi de 2013 sur le directeur de la responsabilité financière* établit le mandat du Bureau de la responsabilité financière (le BRF). Le BRF est chargé de fournir une analyse indépendante de l'état des finances de la province à l'Assemblée législative, y compris du budget et des tendances des économies provinciale et nationale.

De plus, le BRF peut répondre à des demandes soumises par les membres et les comités de l'Assemblée qui nécessitent des recherches dans les domaines suivants :

- les finances de la province et les tendances économiques provinciales et nationales;
- les budgets et budgets supplémentaires des dépenses soumis à l'Assemblée législative;
- les coûts ou avantages financiers pour la province de tout projet de loi public soumis à l'Assemblée législative;
- l'estimation des coûts ou avantages financiers pour la province de toute proposition liée à un domaine sur lequel l'Assemblée législative est compétente, notamment toute proposition faite par le gouvernement ou par les membres de l'Assemblée législative.

Enfin, sur la demande du Comité permanent des finances et des affaires économiques (le Comité), le BRF et son personnel ont l'obligation de participer aux réunions et d'apporter une aide au Comité.





Travaux du BRF en 2025-2026

Le BRF fournit aux membres de l'Assemblée législative de la province, ainsi qu'aux comités législatifs, des analyses sous forme de rapports publics, de graphiques et d'outils interactifs, de modules de formation, de présentations, de communiqués et de vidéos qui sont tous publiés sur le site Web et les médias sociaux du BRF afin d'accroître l'accessibilité et la sensibilisation.

Durant l'exercice 2025-2026, le BRF a produit :

21

Rapports



1

Outil interactif



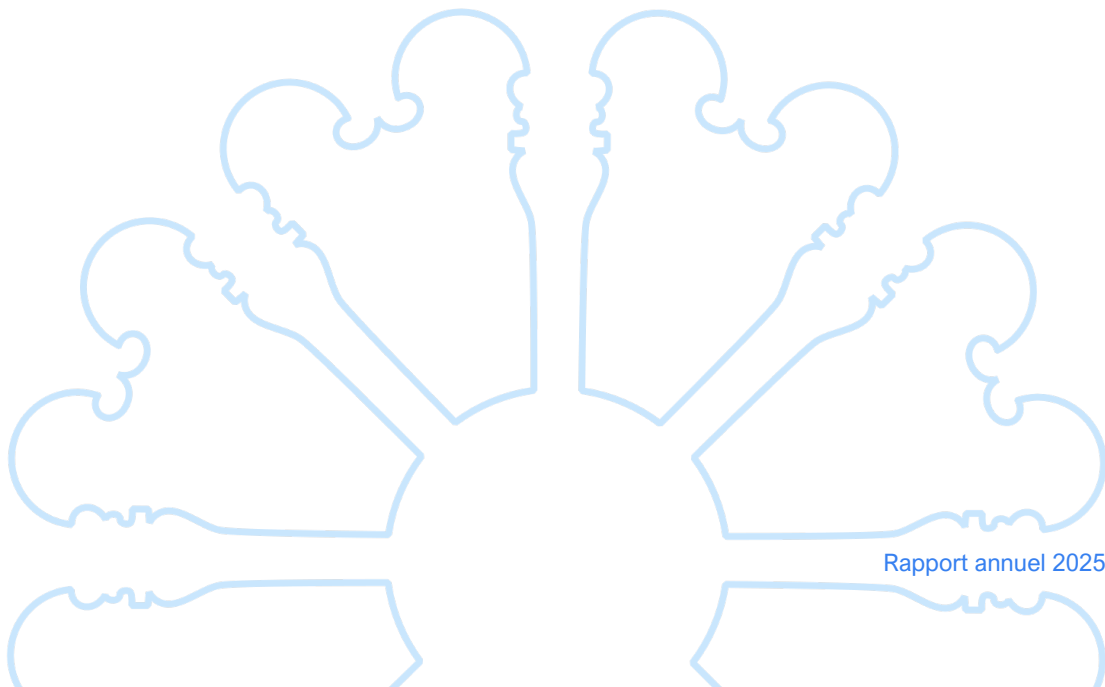
21

Présentations



18

Communiqués





Règle générale, les travaux du BRF portent sur trois domaines :

1

Économie de l'Ontario



2

Finances et budget
de la province



3

Analyse financière des
programmes et politiques
du gouvernement





Économie de l'Ontario

L'un des principaux enjeux auxquels l'économie de l'Ontario a été confrontée durant l'exercice 2025-2026 était l'incidence des tarifs douaniers américains. Dans son rapport intitulé *Répercussions potentielles des droits de douane américains sur l'économie de l'Ontario*, le BRF souligne l'importance des exportations vers les É.-U. pour le rendement économique de la province. Le rapport présente également des estimations de l'incidence prévue des tarifs douaniers américains sur les exportations, les importations et le PIB de l'Ontario ainsi que l'emploi et l'inflation dans la province.

Deux fois par année, le BRF publie ses prévisions sur la situation économique de l'Ontario dans ses rapports intitulés *Perspectives économiques et budgétaires* (PEB). Le rapport *Perspectives économiques et budgétaires, été 2025* fait remarquer que l'Ontario devrait connaître une croissance économique plus lente au cours de la période allant de 2025 à 2026, les tarifs douaniers américains ayant entraîné une baisse de la demande pour les exportations de la province, tandis que les entreprises réduisaient leurs investissements et leurs embauches. Le rapport *Perspectives économiques et budgétaires, hiver 2026* montre que la croissance économique a ralenti en 2025 et qu'elle devrait être stable en 2026, car la baisse des taux d'intérêt continue d'apporter un certain soulagement pour les ménages et l'investissement résidentiel, tandis que le fléchissement de l'investissement des entreprises et des exportations persistera en raison de l'incertitude des échanges commerciaux.





Le BRF fait le point sur les dernières tendances de l'économie ontarienne dans ses rapports trimestriels intitulés *Suivi économique de l'Ontario*. Ces rapports présentent un aperçu de la croissance trimestrielle récente du PIB réel, lequel constitue la mesure la plus large de l'activité économique, puis une analyse des dernières tendances touchant les principaux indicateurs économiques. Sur la base de ces renseignements, les rapports fournissent ensuite une évaluation des dernières perspectives économiques du BRF. Les principales tendances mises en évidence au cours de la dernière année ont porté sur l'incidence des droits de douane américains sur l'emploi en Ontario, par secteur d'activité et par grande ville, ainsi que sur les tendances du commerce international de la province.

Dans une nouvelle série de rapports lancée en 2025-2026, le BRF analyse les perspectives économiques présentées dans le budget de l'Ontario de 2025 afin d'aider les membres de l'Assemblée législative dans leurs débats sur le budget du gouvernement. Le rapport du BRF intitulé *Remarques sur le budget de l'Ontario de 2025* montre que les perspectives économiques du gouvernement se sont détériorées depuis la publication du document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario 2024* (EÉA), principalement en raison de l'incidence des tarifs douaniers américains et de l'augmentation de l'incertitude géopolitique. Le budget de 2025 projetait que le PIB réel de l'Ontario, l'indice le plus général mesurant l'activité économique, devrait augmenter d'un taux annuel moyen de 1,2 % de 2025 à 2027, soit 0,9 point de pourcentage de moins que prévu dans l'EÉA 2024.

Le BRF a également examiné *Le marché du travail de l'Ontario en 2024*. Le rapport souligne que le marché du travail de l'Ontario a continué de ralentir en 2024, l'emploi ayant augmenté de 140 000 postes, soit une baisse par rapport aux 242 000 emplois créés en 2023. Le salaire horaire moyen en Ontario a augmenté de 5,2 % en 2024, soit le troisième rythme de hausse le plus rapide depuis 1998 et plus du double du taux d'inflation annuel de 2,4 %.



Finances et budget de la province

Le document *Remarques sur le budget de l'Ontario de 2025* fournit également un aperçu et une analyse des projections du budget de l'Ontario 2025 relatives au solde budgétaire, au fardeau de la dette, aux revenus et aux dépenses. Le rapport souligne que le budget de 2025 a repoussé à 2027-2028 la date à laquelle le gouvernement prévoyait atteindre l'équilibre budgétaire, soit un an plus tard que ce qui était prévu dans l'EÉA de 2024. Le report de la date prévue pour l'atteinte de l'équilibre budgétaire s'explique par une hausse des dépenses prévues de 20,6 milliards de dollars et une baisse des revenus prévus de 1,0 milliard de dollars pour la période allant de 2024-2025 à 2026-2027.

En plus de présenter des prévisions relatives à l'économie de la province, les rapports *Perspectives économiques et budgétaires* (PEB) fournissent des projections concernant les finances de la province et comparent les perspectives budgétaires provinciales établies par le BRF avec les plans du gouvernement présentés dans les budgets de l'Ontario et les Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario.

Dans le document intitulé *Perspectives économiques et budgétaires, été 2025*, le BRF prévoit que le déficit budgétaire de l'Ontario devrait augmenter pour passer de 1,3 milliard de dollars en 2024-2025 à 12,0 milliards de dollars en 2025-2026 et rester déficitaire tout au long de la période de prévision de cinq ans. D'ici 2029-2030, soit à la fin de la période visée par les perspectives, le déficit devait s'établir à 9,0 milliards de dollars, la croissance des dépenses devant dépasser celle des revenus, notamment dans le secteur de la santé ainsi qu'au titre des charges liées à l'intérêt et aux autres frais du service de la dette. Au cours de la période visée par les perspectives, la dette nette de l'Ontario devrait atteindre 549,3 milliards de dollars d'ici 2029-2030, en raison d'une augmentation des déficits budgétaires cumulés et des actifs non financiers, principalement des biens d'infrastructure appartenant à la province et au secteur parapublic.

Dans son rapport suivant, intitulé *Perspectives économiques et budgétaires, hiver 2026*, le BRF a révisé à la hausse ses prévisions de déficit pour 2025-2026, les portant à 11,1 milliards de dollars, et a continué de prévoir des déficits budgétaires pour l'ensemble de la période de prévision, même si, d'ici 2029-2030, le déficit budgétaire devrait s'améliorer pour s'établir à 6,3 milliards de dollars.

Dans une nouvelle série de rapports lancée en 2025-2026 et intitulée *Exactitude des prévisions du BRF*, le bureau examine la précision de ses prévisions afin d'assurer la transparence et de fournir des renseignements aux députés provinciaux qui s'appuient sur les travaux du BRF, ainsi que d'aider le bureau à améliorer la qualité de ses projections. Dans le document *Exactitude des prévisions du BRF : 2024-2025*, le BRF révèle que ses prévisions concernant le solde budgétaire pour 2024-2025 étaient inférieures de 5,3 milliards de dollars au déficit budgétaire réel de 1,1 milliard de dollars consigné dans les *Comptes publics de l'Ontario 2024-2025*. Depuis 2016-2017, l'écart absolu moyen enregistré par le BRF relativement au solde budgétaire était de 8,5 milliards de dollars, tandis que l'écart absolu moyen enregistré par le gouvernement s'élevait à 10,0 milliards de dollars. L'écart absolu moyen sur trois ans enregistré par le BRF relativement au solde budgétaire était de 5,5 milliards de dollars, tandis que cet écart s'élevait à 9,7 milliards de dollars pour le gouvernement.



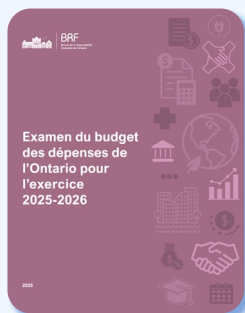


Le BRF publie chaque trimestre des données sur les dépenses gouvernementales au cours de l'exercice financier dans ses rapports intitulés *Suivi des dépenses*. Ces rapports présentent les modifications apportées par la province à son plan de dépenses pour l'exercice financier en cours, comparent les dépenses accumulées depuis le début de l'exercice au plan de dépenses du gouvernement et aux dépenses de l'exercice précédent, et présentent un compte rendu sur le solde du fonds de prévoyance. En 2025-2026, le BRF a publié le document intitulé *Suivi des dépenses 2024-2025 : T4*, qui présente des renseignements sur les dépenses de la province jusqu'à la fin de l'exercice financier 2024-2025, ainsi que le document *Suivi des dépenses 2025-2026 : T2*, qui passe en revue les dépenses provinciales pour les deux premiers trimestres de l'exercice financier 2025-2026, soit du 1^{er} avril 2025 au 30 septembre 2025.

Le BRF a également fait le point sur la cote de crédit de la province. La dette de l'Ontario est évaluée par quatre grandes agences de notation internationales, lesquelles examinent les perspectives financières et économiques ainsi que les risques futurs pour la province. La cote de crédit qu'elles établissent traduit leur opinion quant à la capacité de la province à honorer les obligations financières que lui impose sa dette. Le document du BRF intitulé *La cote de crédit de l'Ontario : Mise à jour de l'automne 2025* indique que les agences de notation considèrent la province comme un emprunteur de catégorie investissement de première qualité. Depuis le dernier rapport sur la cote de crédit de l'Ontario publié par le BRF en octobre 2024, S&P a relevé sa cote de crédit pour la faire passer de A+ à AA-, tandis que Moody's a révisé les perspectives de l'Ontario à la baisse, qui passent de positives à stables.

Analyse financière de certains programmes et politiques du gouvernement

À la demande de membres de l'Assemblée législative ou de comités législatifs, ou à l'initiative du directeur, le BRF fournit une analyse financière des programmes et des propositions du gouvernement. En 2025-2026, le BRF a publié les rapports et autres documents suivants :



Examen du budget des dépenses de l'Ontario pour l'exercice 2025-2026

Afin d'appuyer les examens des Budgets des dépenses des ministères menés par les comités permanents, le site Web interactif appelé [Examen du budget des dépenses de l'Ontario pour l'exercice 2025-2026](#) permet aux usagers de passer en revue le budget des dépenses d'un ministère à un niveau de détail allant jusqu'à la catégorie de dépenses et de comparer les dépenses demandées aux dépenses réelles des quatre années précédentes. Pour 2025-2026, le BRF a préparé des renseignements pour cinq ministères, qui représentent 72 % du plan de dépenses 2025-2026 de la province qui est inclus dans le budget de l'Ontario 2025.

Examens du plan de dépenses

Dans le cadre de la série de rapports intitulés *Examens des plans de dépenses*, le BRF examine les plans de dépenses du budget de l'Ontario 2025 pour le secteur de la santé (qui comprend le ministère de la Santé et celui des Soins de longue durée), le ministère de l'Éducation, le ministère des Collèges et Universités, de l'Excellence en recherche et de la Sécurité et le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires. Ces rapports comparent le plan de dépenses de chacun des ministères avec les dépenses historiques ainsi que les projections du BRF du financement requis pour maintenir les niveaux de service de 2024-2025. Les rapports analysent également l'incidence potentielle des plans de dépenses de chaque ministère sur certains indicateurs des niveaux de programmes et de services, et comparent les dépenses historiques de l'Ontario à celles des autres provinces.

Le BRF a également passé en revue le plan de dépenses décennal de la province relatif à l'infrastructure tel que présenté dans le budget de l'Ontario de 2025. Le rapport examine le plan d'immobilisations de l'Ontario en analysant comment les dépenses d'infrastructure prévues ont été affectées aux différents secteurs, sources de financements et types de projets; puis compare le plan d'immobilisations 2025 aux plans d'immobilisations précédents et aux dépenses d'infrastructures réelles au cours des 10 dernières années.





Tendances des dépenses gouvernement : 1990 à 2023

Ce [rapport](#) passe en revue les tendances en matière de dépenses du gouvernement de l'Ontario de 1990-1991 à 2023-2024, notamment l'évolution des dépenses historiques, des dépenses réelles par habitant et des dépenses en pourcentage du PIB. Le rapport examine également les tendances des transferts du gouvernement fédéral vers l'Ontario et analyse les transferts fédéraux en proportion des dépenses provinciales.



Mise à jour sur les programmes de logement subventionné en Ontario

Ce [rapport](#) passe en revue les dépenses historiques et projetées des programmes de logement subventionné, estime le nombre de ménages aidés et fait des projections sur les effets des programmes de logement subventionné sur les besoins. L'analyse porte sur les tendances en matière de financement dans tous les ordres de gouvernement et présente une évaluation de l'incidence des programmes provinciaux d'aide au logement sur le nombre de ménages ayant besoin d'un logement subventionné.



Soutien du BRF aux comités et aux membres de l'Assemblée législative

Le BRF propose une analyse financière et économique indépendante aux membres et aux comités de l'Assemblée législative de l'Ontario

Le BRF apporte principalement un soutien aux membres de l'Assemblée législative et aux comités législatifs au moyen de rapports, de graphiques et d'outils interactifs, de modules de formation, de présentations, de communiqués ainsi que de vidéos. De plus, le BRF accepte des demandes de recherche soumises par les membres de l'Assemblée législative et les comités législatifs, propose des réunions d'information, produit un bulletin d'information trimestriel et publie tous ses travaux sur son site Web et ses médias sociaux.

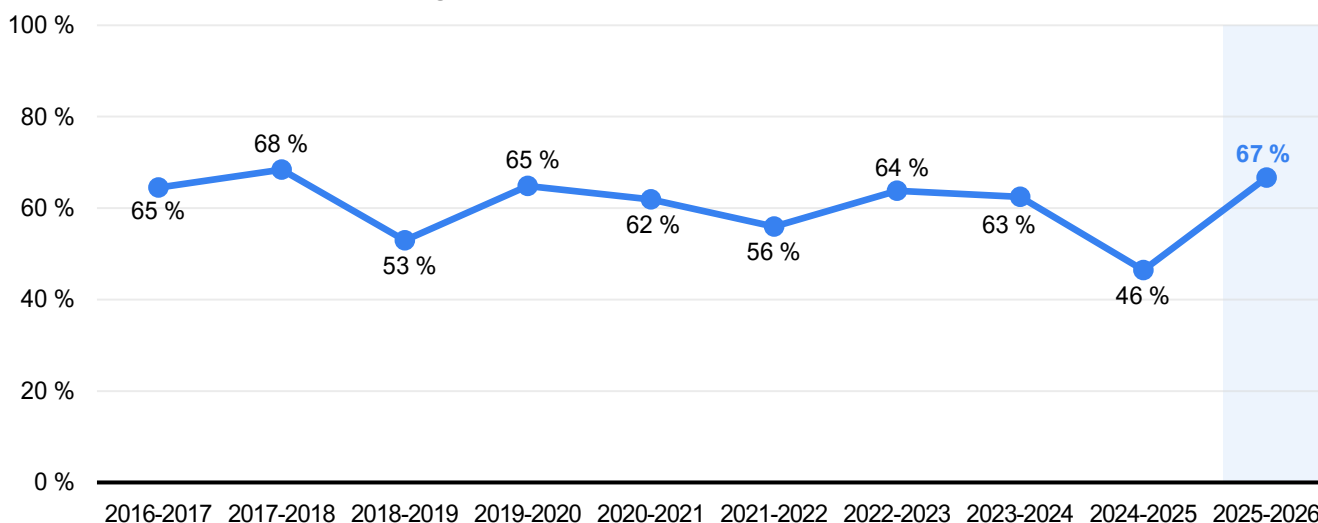


67 %

des jours de séance
voient le BRF cité à
l'Assemblée législative

Une des mesures de l'efficacité du soutien du BRF apporté aux membres de l'Assemblée législative réside dans l'utilisation de ses travaux à l'Assemblée législative et par les comités. En 2025-2026, les députés ont cité le BRF lors de 67 % des jours de séance de l'Assemblée législative, une hausse relativement aux 46 % enregistrés au cours de l'exercice 2024-2025.

Pourcentage de jours de séances où le BRF est cité à l'Assemblée législative





Des huit comités permanents de l'Assemblée législative, cinq ont cité les travaux du BRF en 2025-2026, le Comité permanent de la politique sociale et le Comité permanent des finances et des affaires économiques arrivant en tête de liste, suivis par le Comité permanent des comptes publics, le Comité permanent des affaires intérieures et le Comité permanent de la justice.



5

comités permanents
ont cité les travaux
du BRF

Demandes de recherche

Conformément au mandat prévu par la *Loi de 2013 sur le directeur de la responsabilité financière*, le BRF accepte les demandes de recherche de la part des membres de l'Assemblée législative et des comités législatifs dans les domaines suivants :

- les finances de la province et les tendances économiques provinciales et nationales;
- les budgets et budgets supplémentaires des dépenses soumis à l'Assemblée législative;
- les coûts ou avantages financiers pour la province de tout projet de loi public soumis à l'Assemblée législative;
- l'estimation des coûts ou avantages financiers pour la province de toute proposition liée à un domaine sur lequel l'Assemblée législative est compétente, notamment toute proposition faite par le gouvernement ou par les membres de l'Assemblée législative.

Le directeur de la responsabilité financière peut, à sa discrétion, accepter ou rejeter une demande de recherche. En général, le BRF évalue si la demande de recherche est en adéquation avec le mandat accordé au BRF, si cette recherche est jugée faisable et les ressources qui seront nécessaires.

En 2025-2026, le BRF a reçu 11 demandes de recherche de membres de l'Assemblée législative et en a accepté neuf.



11

demandes de
recherche de la part
des députés

Réunions d'information

Tous les travaux réalisés par le BRF sont accompagnés de réunions d'information pour les membres et comités de l'Assemblée législative ainsi que les membres du personnel concernés. Chacune de ces réunions inclut une présentation générale et la possibilité pour les participants de poser des questions. Afin de s'adapter aux horaires, le BRF propose deux réunions d'information pour les membres de l'Assemblée législative et les membres du personnel intéressés le jour de la publication d'un rapport. Sur demande, le BRF peut programmer des réunions d'information supplémentaires pour les membres et comités de l'Assemblée législative ou les membres du personnel. En 2025-2026, le BRF a conduit 33 séances d'information pour les membres de l'Assemblée législative et des membres de leur personnel, une hausse par rapport aux 25 séances tenues en 2024-2025.



33

séances d'information à
l'intention des députés
et de leurs équipes



Bulletins d'information

Le BRF publie un [bulletin d'information trimestriel](#) pour permettre aux membres de l'Assemblée législative et aux abonnés du bulletin de se maintenir informés des activités du BRF. Chaque bulletin résume les travaux du BRF du trimestre précédent et présente les rapports et autres travaux à venir, notamment les projets de recherche entrepris à la demande des députés.

Site Web

Tous les travaux du BRF sont publiés sur notre site Web. En 2025-2026, le site Web du BRF a cumulé 224 065 visionnements, un record pour le BRF, et une augmentation de 12 % par rapport à 2024-2025.



224 065

visionnements du
site Web

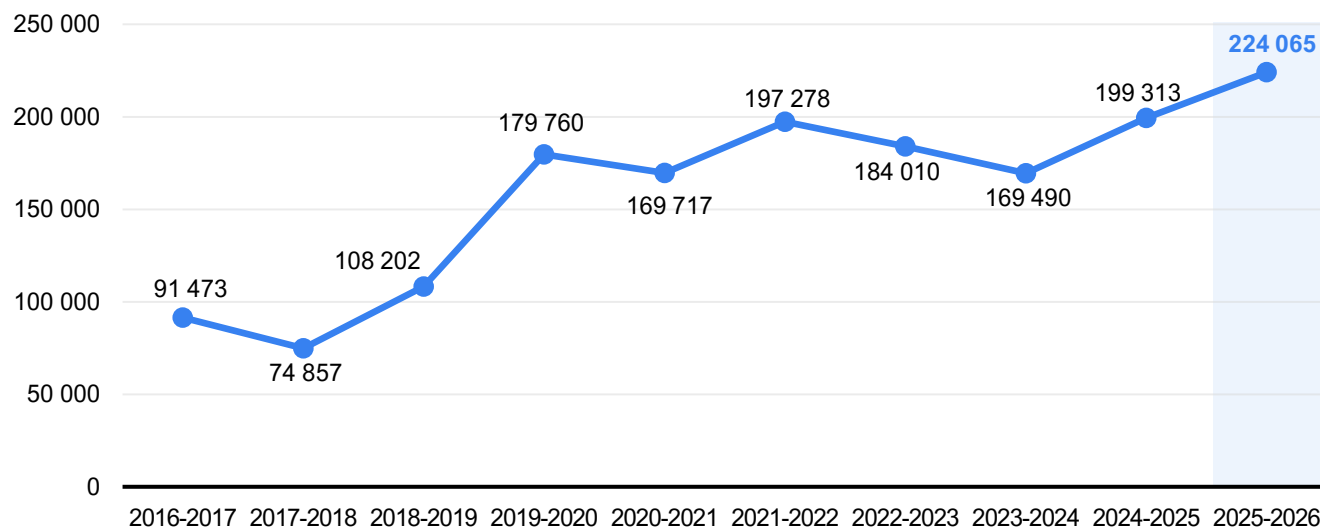


Le rapport du BRF le plus populaire publié en 2025-2026, selon le nombre de consultations sur le site Web et de téléchargements, était [Le marché du travail de l'Ontario en 2024](#).

Les autres rapports publiés en 2025-2026 qui ont compté le plus de visionnements sont :

- [Répercussions potentielles des droits de douane américains sur l'économie de l'Ontario](#)
- [Secteur de la santé de l'Ontario : Examen du plan de dépenses 2025](#)
- [Tendances des dépenses du gouvernement : 1990 à 2023](#)
- [Suivi économique de l'Ontario : Janvier à juin 2025](#)

Visionnements du site Web du BRF





Médias sociaux et abonnés aux courriels

Les plates-formes de médias sociaux du BRF constituent une ressource essentielle pour le public et les membres de l'Assemblée législative qui veulent suivre de plus près les activités et les rapports du BRF. Le travail du BRF est réparti entre trois plates-formes de médias sociaux : LinkedIn, X (anciennement Twitter) et Instagram. Les contenus du BRF publiés sur ces plates-formes permettent aux membres de l'Assemblée législative et à leurs équipes d'accéder facilement et rapidement aux travaux du BRF.

De plus, les membres de l'Assemblée législative, leurs équipes, les médias et les membres du public peuvent [s'abonner](#) aux notifications du BRF afin de recevoir des courriels d'information au sujet des rapports, des outils interactifs et des bulletins d'information.

Au cours de l'exercice 2025-2026, le nombre d'abonnés à la liste d'envoi a augmenté de 20 % et celui des abonnés sur LinkedIn de 9 %, tandis que le nombre d'abonnés sur X a diminué de 1 % et celui sur Instagram de 8 %.



20 %

abonnés aux courriels



9 %

abonnés à LinkedIn



1 %

abonnés au réseau X



8 %

abonnés à Instagram



Accès aux renseignements et divulgation

Accès aux renseignements

Avoir accès aux renseignements du gouvernement est essentiel pour que le BRF puisse remplir son mandat législatif. En vertu de la *Loi de 2013 sur le directeur de la responsabilité financière*, les ministères et les institutions publiques ont l'obligation législative de fournir au BRF gratuitement et en temps opportun les renseignements que le directeur de la responsabilité financière croit nécessaires pour mener à bien son mandat, à l'exception des dossiers du Conseil des ministres (voir plus bas) et des renseignements personnels.

De plus, aux termes de quatre décrets passés depuis 2016, les Conseils exécutifs ont autorisé les ministères et des entités publiques à donner au BRF accès à certains renseignements contenus dans les dossiers du Conseil des ministres.

Divulgation de renseignements

Bien que le BRF ait accès à un large éventail de renseignements, la *Loi de 2013 sur le directeur de la responsabilité financière* et les décrets imposent d'importantes restrictions sur la capacité du BRF à divulguer certains types de renseignements non publics qu'il reçoit des ministères et des entités publiques.

En conséquence, le BRF a donc instauré des processus internes pour veiller à ce que les renseignements visés par ces restrictions ne soient pas divulgués. Dans le cadre de ces processus, les ministères, ainsi que les entités publiques, fournissent des avis au BRF, ce qui aide à garantir que le BRF respecte ses obligations en matière de divulgation restreinte.

En 2025-2026, le BRF a conservé ses bonnes relations de travail professionnelles avec les ministères et les institutions publiques. Le BRF a présenté 36 demandes d'information (dont 19 au cours de l'exercice 2024-2025) et a obtenu l'accès aux renseignements demandés pour 35 d'entre elles; une demande est toujours en attente.



États financiers

La période d'exercice du Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario va du 1^{er} avril au 31 mars.

Les dépenses totales (non auditées) du BRF s'élevaient à 4 342 086 dollars en 2025-2026. Ce montant est inférieur de 240 614 dollars (-5,3 %) au budget approuvé du BRF pour 2025-2026 et supérieur de 80 169 dollars (1,9 %) aux dépenses totales de 2024-2025.

Les comptes et états financiers du BRF sont audités chaque année par le Bureau du vérificateur général de l'Ontario. À noter toutefois que les présents états financiers n'avaient pas été audités au moment de la présente publication.

	Budget de 2025-2026	Chiffres réels de 2025-2026 (non audités)	Chiffres réels de 2024-2025
Traitements et salaires	3 043 000 \$	3 020 876 \$	3 053 927 \$
Avantages sociaux	730 300 \$	702 328 \$	602 361 \$
Transports et communications	56 500 \$	7 927 \$	16 154 \$
Services	642 900 \$	573 064 \$	481 515 \$
Fournitures et matériel	110 000 \$	37 891 \$	107 960 \$
Total	4 582 700 \$	4 342 086 \$	4 261 917 \$

Remarque : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Bilan de l'exercice 2025-2026



21
rapports



1
outil interactif

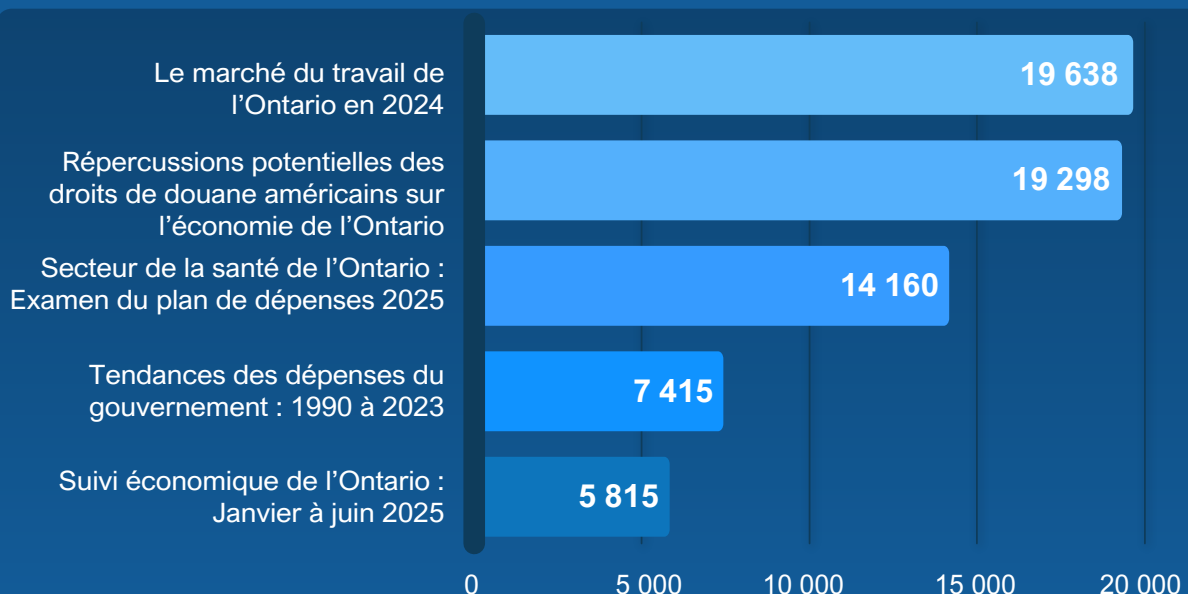


21
présentations



18
communiqués

Palmarès des 5 rapports les plus vus



224 065
vues du
site Web

Soutien aux membres de l'Assemblée législative et aux comités



11
demandes de recherche
de la part des députés



67 %
des jours de séance
voient le BRF cité à
l'Assemblée législative



5
comités permanents ont
cité les travaux du BRF



33
séances d'information tenues
à l'intention des députés et des
membres de leurs équipes



20 %
abonnés aux courriels



9 %
abonnés à LinkedIn



1 %
abonnés au réseau X



8 %
abonnés à Instagram



BRF

Bureau de la responsabilité
financière de l'Ontario